



VERS L'UNIVERSITÉ DE RENNES

le 1 septembre 2017

Les six établissements rennais relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'engagent à mettre en place un regroupement territorial cohérent, afin de constituer une grande université de recherche et de formation reconnue internationalement.



Elle sera composée de :

École nationale supérieure de chimie de Rennes,
École normale supérieure de Rennes,
Institut national des sciences appliquées de Rennes,
Sciences Po Rennes,
Université de Rennes 1,
Université Rennes 2.

Les six établissements s'appuient notamment sur l'expérience du projet FoRUniv et la dynamique de construction collective qu'il a entraînée. L'ambition est de définir à l'échelle du site rennais une stratégie d'excellence scientifique, d'attractivité des formations et d'internationalisation globale et ambitieuse en complémentarité avec les autres grandes écoles partenaires du site (Agrocampus Ouest, CentraleSupélec, EHESP, ENSAI), les organismes de recherche (Cnrs , Inra, Inria, Inserm, Irstea) ainsi que le CHU.

Cette construction nécessite la mobilisation et le soutien de l'État, des partenaires territoriaux et des acteurs socio-économiques et culturels.

Le processus ainsi engagé permettra de consolider la reconnaissance de Rennes et de la Bretagne comme un site majeur d'enseignement supérieur et de recherche.

La création de l'Université de Rennes vise également une contractualisation avec l'État.

Les six établissements ont ouvert en juillet, suite au vote par leurs instances, un processus de structuration et d'intégration progressif, permettant de se doter d'une stratégie collective à l'échelle du site rennais et de compétences communes. Ils visent la création d'un EPCSCP (établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel) pour janvier 2019.

Le site rennais offre plusieurs caractéristiques sur lesquelles les établissements s'appuient pour enclencher un processus de structuration : la qualité, la diversité et la complémentarité de ses établissements, la capacité académique à relever des défis sociétaux, nécessaires à la définition d'une politique commune. Ces dimensions donnent une plus grande pertinence à la structuration du potentiel enseignement supérieur et recherche à l'échelle de la métropole rennais. Ils ont la volonté d'élaborer ensemble un mode de gouvernance adapté aux enjeux et aux atouts du site rennais avec l'ensemble de leurs partenaires.

Ce projet doit permettre aux établissements membres de définir les axes d'une nouvelle contractualisation avec l'État, à la hauteur des ambitions qu'ils portent et de la qualité de leur potentiel scientifique et académique. Le processus de structuration doit s'appuyer sur des moyens spécifiques, au-delà des ressources déjà mobilisées par les établissements eux-mêmes. Les discussions avec le Ministère sont engagées et vont se poursuivre durant l'année universitaire 2017-18.

THÉMATIQUE(S)

Partenariats, Vie de l'École

CONTACT

Marianne Rei (Directrice de la communication | Université Rennes 2)

Mise à jour le 20 octobre 2017

À TÉLÉCHARGER

[Dossier de presse - 01/09/2017 \(PDF, 662 Ko\)](#)

À LIRE AUSSI



Quelle Université de Rennes construire ensemble ?

Donnez votre avis

Université de Rennes : lancement d'une démarche inédite de consultation auprès de 60 000 étudiants et personnels



Le CNRS signe une convention de site avec les 7 établissements du projet Université de Rennes



Vers l'Université de Rennes

CONTACT PRESSE

Cécile Le Jeune - Tél. : 02 99 05 52 60
Chargée de communication

DOCUMENTATION

Vous souhaitez recevoir plus d'information sur l'ENS Rennes, vous pouvez pour cela remplir le formulaire de demande de documentation.